

Alexandre SEGOND (1791-1841)
L'ipécacunha
Biographie établie par Pierre Aubry (#052)

Alexandre Segond est né le 9 janvier 1799 à Brest. Son père, Adrien Joseph Segond était capitaine de vaisseau. Veuve, sa mère se remaria avec François Marie Sper (1775-1844), chirurgien de marine, qui se distingua en combattant l'épidémie de fièvre jaune de Saint-Domingue et reçut en 1804 une lettre de félicitations du ... capitaine de vaisseau Segond, dont il épousera la veuve.

François Sper adopta son beau-fils Alexandre et le fit entrer dans le Corps de santé.

Alexandre est nommé chirurgien auxiliaire de 3^{ème} classe en décembre 1821. Il fait plusieurs embarquements de décembre 1821 à août 1827.

Le 1^{er} juin 1828, chirurgien de 2^e classe, il est désigné pour servir en Guyane où il va faire plusieurs séjours entre 1828 et 1841.

Il soutient sa thèse de docteur en médecine à Paris en 1831, après son premier séjour, intitulée « *Aperçu sur le climat et les maladies de Cayenne, suivi de l'hygiène à observer à la Guyane* ». Il s'insurge contre la routine dangeureuse qu'il venait d'observer : « *Lorsque j'arrivais à Cayenne, écrit-il, la dysenterie était traitée avec trop de timidité par les médecins Broussaistes. Leur pratique était mélangée du fatras des anciennes doctrines. La méthode anti-phlogistique étendait despotiquement et de façon meurtrière son empire sur cette maladie ...* »

Formé à l'École de médecine navale de Brest, François Joseph Victor Broussais (1772-1838), fils de Jacques François Broussais, (1734-1795), chirurgien navigant, est de 1821 à 1832, le « maître » de la médecine française. Il est professeur au Val de Grâce en 1815, membre de l'Académie royale de Médecine en 1820, professeur à la faculté de médecine de Paris en 1830, membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1832. Broussais soutient qu'en pathologie « *tout est inflammation* », expliquant tous les phénomènes pathologiques par l'irritation et l'inflammation des tissus. C'est une nouvelle doctrine médicale dite le « *système broussais* ». Il en découle le traitement antiphlogistique, visant à réduire l'inflammation, limité à la diète liquide sévère et à la saignée par les sangsues !

Lors de son second séjour à Cayenne, de 1833 à 1836, Alexandre Segond différencie la dysenterie amibienne et ouvre la voie vers son traitement spécifique. Il déclare : « *A côté du traitement anti-phlogistique dans la dysenterie, il se trouve un abîme qu'on ne peut combler qu'avec des matériaux pris ailleurs* », orientant sa recherche thérapeutique vers des médicaments anti-infectieux s'inspirant des pratiques pharmaceutiques brésiliennes qui utilisaient le calomel et l'ipéca. En 1836, il publie dans la Gazette des hôpitaux : « *Documents relatifs à la médecine eclectique employée contre la dysenterie* » où il traite du traitement par la racine d'ipéca appelée aussi ipécacunha. La racine de l'ipéca contient des alcaloïdes, dont l'émétine. Segond donne la formule des pilules qu'il prescrit à base d'ipéca et leur posologie. Il exprime de nouveau sa réticence à l'égard des principes de la médecine de Broussais, laquelle, à son avis, portait nettement entrave à l'obligation de soin faite au praticien appelé au chevet du malade.

Segond s'efforce de convaincre ses confrères parisiens, y compris les membres de l'Académie de médecine, de la haute valeur thérapeutique de l'ipécacunha, employé par les indigènes d'Amérique du Sud. Les propriétés amoebicides de l'ipéca ne furent établies et reconnues que tardivement. Auguste Dutrouleau (1808-1872), chirurgien de marine, en poste aux Antilles, prescrivait en 1855 les pilules de Segond, mais avec la pose de sangsues... C'est Léonard Rogers (1868-1962), un médecin militaire britannique, qui, vers 1910, mit en pratique les injections sous-cutanées de chlorhydrate d'émétine pour guérir l'amibiase intestinale et hépatique.

Continuant ses études, Segond fait paraître en 1837 un livre : « *Essai sur la névralgie du grand sympathique, maladie connue sous les noms de colique végétale, de Poitou, de Devonshire, de*

Madrid, de Surinam, et sous ceux de barbiers, de béribéris ». Il écrit que l'« affection appelée, depuis 1639, colique végétale est, quoi qu'en pensent certains auteurs, bien distincte de la colique minérale » (ou colique métallique ou saturnine due au plomb***). Pour Segond, la colique végétale qui n'est point une entité « chimérique » est la « névralgie du grand sympathique », le système nerveux du grand sympathique présidant à tous les phénomènes végétatifs. « Le tableau que M. Segond fait de la colique végétale offre un grand nombre de traits de ressemblance avec la colique de Madrid, assimilée, comme la colique du Poitou et de Devonshire, à la colique saturnine » écrit le médecin Antoine François Hippolyte Fabre (1797-1854). Mais, tous les médecins ne sont pas d'accord. Dominique Jean Larrey (1766-1842), le chirurgien en chef de la Grande Armée, lors de l'invasion de l'Espagne par les armées françaises en 1808, déclare à l'Académie de médecine de Madrid, contre l'avis des médecins espagnols qui soutiennent l'étiologie métallique, que « la colique de Madrid » est due à l'air froid et sec de Castille et non au vin empoisonné avec du plomb distribué aux soldats. Les coliques apparues vers 1820 à bord des navires de guerre vont relancer le débat. En 1846, Louis Raoul (1815-1852), chirurgien de marine, écrit à propos de la colique végétale : « Cette maladie est tellement identique à la maladie saturnine qu'on est tenté de lui assigner la même cause ». Jean-Baptiste Fonssagrives (1823-1884), futur professeur d'hygiène navale, écrit dans sa thèse en 1852 : « L'opinion qui rattache la colique végétale à l'intoxication saturnine est toute gratuite ». En 1854, Amédée Lefèvre (1798-1869), directeur du Service de santé de Brest, apporte la preuve du rôle du métal en faisant supprimer toute trace de plomb à bord, en particulier la tuyauterie en contact avec l'eau de boisson, et les coliques disparaissent.

Alexandre Ségond fait paraître deux autres articles en 1838 intitulés : « *De la gastro-entérite chez les Nègres, vulgairement appelée mal d'estomac ou de cœur* » et « *Nouvelles observations sur la dysenterie* » parus dans les Annales maritimes et coloniales.

En 1839, il est à son troisième séjour en Guyane et publie une statistique médicale de l'hôpital de Cayenne où il rapporte mille six cent vingt cas de maladies et quatorze décès, dont sept cent fièvres paludéennes et trente-sept dysenteries (sans décès).

Alexandre Segond, second médecin en chef, décède le 20 juillet 1841, à l'âge de quarante ans, à Langon au cours d'un congé de convalescence. Il était « *sujet aux hémoptysies* » et serait mort de la tuberculose pulmonaire.

Il était membre correspondant de l'Académie de médecine depuis le 17 juin 1834.